

LA SOUFFRANCE DES POISSONS

Résumé d'un débat ayant eu lieu lors des Estivales de la Question Animale - Août 2003

- Texte conçu par Yves Bonnardel -

La question des poissons et de ce qu'on leur fait subir est très rarement abordée ; pourtant, ce sont aussi des êtres sensibles, et ce sont de très loin, parmi les animaux vertébrés, nos plus nombreuses victimes : ce sont plusieurs centaines de milliards, sans doute même des milliers de milliards, de poissons qui sont tués chaque année dans le monde, essentiellement pour être mangés, ou pour produire des farines et huiles qui serviront à nourrir d'autres animaux, d'élevage (dont des poissons). L'intensité des souffrances qu'ils endurent, et le nombre d'êtres concernés devrait nous amener à considérer la question de la pêche et de l'élevage des poissons comme un problème prioritaire, un axe de lutte qu'il est d'autant plus urgent de développer que personne pour l'instant ne s'en soucie.

La capacité des poissons à ressentir le stress et la douleur ne fait pas de doute : leur système nerveux central ressemble étroitement au nôtre. Lorsqu'ils sont poursuivis, enfermés, ou menacés de toute autre manière, ils réagissent comme le font les humains : par l'augmentation de leur fréquence cardiaque, de leur rythme respiratoire, et par une décharge hormonale d'adrénaline. Quand ils sont blessés, les poissons se tordent, halètent, et exhibent d'autres signes de douleur. Il est clair que les poissons ressentent la peur : si un vairon a été une fois attaqué par un brochet, ou en a seulement vu d'autres se faire attaquer, l'odeur d'un brochet suffit à lui faire prendre la fuite. Et les perches apprennent rapidement à éviter les hameçons simplement en voyant d'autres s'y faire prendre. Pourtant, fréquemment cité par les magazines de pêche, le professeur James D. Rose de l'Université du Wyoming aux USA, affirme avoir établi que les poissons ne possèdent pas cette région du cerveau spécifique qui permet la sensibilité. Parce qu'ils sont dépourvus de néo-cortex, les poissons ne ressentiraient ni souffrances ni détresse ni plaisirs, et leurs comportements lors de la capture, par exemple, seraient simplement des réponses réflexes à des stimuli. Ces arguments avaient dans l'ensemble déjà été réfutés il y a plusieurs années, notamment par David DeGrazia, professeur à l'Université Georges Washington. Le néo-cortex n'est pas la seule zone cérébrale permettant les perceptions sensibles et des arguments variés et de nombreuses expériences forment un si vaste faisceau de présomptions que l'on peut considérer

qu'en fait nous avons des preuves de la sensibilité des poissons. Une équipe de l'Institut Roslin et de l'Université d'Edimbourg semble en outre avoir apporté une preuve "définitive" d'une perception de la douleur chez les poissons. L'étude, qui a porté sur la truite arc-en-ciel, démontre non seulement l'existence de récepteurs du système nerveux dans la tête du poisson qui réagissent aux stimuli, mais que l'application sur sa peau de substances nocives peut produire des changements profonds et durables de son comportement et de sa physiologie, tout comme c'est le cas avec des mammifères supérieurs. [?] la réaction à une substance nocive n'étant pas suffisante pour prouver la perception à la douleur, il a fallu démontrer que la conduite de l'animal est affectée de façon négative par l'expérience douloureuse, et que ces modifications de comportement ne sont pas uniquement le fait de réflexes. C'est pourquoi les chercheurs ont étudié les réactions de la truite à des stimulations extérieures, en leur administrant ou non des anesthésiques. "Tous ces travaux font apparaître que les critères permettant d'affirmer qu'il y a bien douleur de l'animal sont réunis", résumant les chercheurs. (D'après un communiqué de l'AFP du 30 avril 2003)

La pêche commerciale décime les poissons, en en tuant d'innombrables milliards chaque année. En général, pour eux, la mort n'est ni rapide ni indolore. Dans la pêche au chalut, un bateau traîne derrière lui à travers l'eau un énorme filet. Tous les poissons qui y entrent sont poussés par le mouvement de traction en direction de son extrémité en cul de sac effilé. Pendant une à quatre heures, les poissons pris sont tirés et pressés les uns contre les autres, avec divers débris et cailloux que ramasse le filet sur le fond : le frottement use leurs écailles et met leurs flancs complètement à vif. La décompression que subissent les poissons devient insoutenable dès lors que leur remontée forcée a lieu depuis une certaine profondeur. La chute de la pression provoque une dilatation du gaz enfermé dans leur vessie natatoire. Il arrive souvent que la pression interne qui en résulte fasse éclater la vessie natatoire, ou sortir les yeux de leurs orbites, ou œsophage et l'estomac par la bouche. « Beaucoup parmi eux n'avaient que des trous vides là où auraient dû se trouver les yeux », rapporte un observateur sur un chalutier. Une autre fois, il remarqua lors de la remontée du filet « une grande écume de bulles? provenant des milliers de vessies natatoires rompues. » Les poissons relativement petits sont d'ordinaire déversés sur de la glace pilée ; la plupart y meurent d'étouffement ou écrasés par les couches suivantes. Les poissons plus grands sont vidés sur le pont et l'équipage les larde de coups au

moyen de courtes tiges pointues pour les trier, puis leur coupe la gorge et le ventre (pas nécessairement dans cet ordre). Entre-temps, les poissons non désirés (« déchets »), qui représentent parfois la majorité de la prise, sont rejetés par dessus bord, parfois à la fourche.

Ceci dit, la pêche de loisir est évidemment également loin d'être sans douleur (et sans tuerie, bien sûr !) : le palais ou l'estomac du poisson dans lequel s'ancre l'hameçon est tout aussi sensible que le nôtre, et le poisson qui étouffe à l'air libre prend parfois plus d'une heure pour mourir.

L'indifférence à l'égard des poissons est généralement totale, et on ne comptabilise leurs morts qu'en tonnes : matière première, produits de la mer, ressources halieutiques, "biomasse"?

D'après « Les poissons : une sensibilité hors de portée du pêcheur », Joan Dunayer, paru dans les Cahiers Antispécistes Lyonnais n°1, et d'après un communiqué de l'AFP du 30 avril 2003 et d'après un encadré sur les travaux de Rose, dans la brochure à paraître sur les poissons.